



LOCATAIRES

Grâce à l'achat groupé, réduisez vos factures d'électricité et de gaz


L'Opac du Rhône s'est de nouveau associé au comparateur Selectra pour lancer une opération d'achat groupé d'électricité et de gaz, aidant les locataires à réduire leurs factures et à gagner en pouvoir d'achat.

Publié le 05 Janvier 2021

Différents fournisseurs français ont été mis en concurrence pour négocier, spécialement pour vous, des offres à tarifs de groupe.

Vous pouvez ainsi économiser plus de 120 € d'économies en moyenne par an sur votre facture d'électricité, et bénéficier si vous le souhaitez d'une offre d'énergie verte, garantie d'origine renouvelable.

Comment participer ?

1. Préinscrivez-vous gratuitement sur club.selectra.info/aurahlm 
(jusqu'à fin décembre)
2. Nous négocions la meilleure offre auprès des fournisseurs d'énergie
3. Vous recevez le détail de votre offre par email, début janvier
4. Vous êtes libre de souscrire ou de renoncer !

Qu'est-ce qui change quand on passe d'un fournisseur à un autre ?

Tous les consommateurs sont libres de changer de fournisseur d'énergie sans frais, à tout moment et sans délais. Il n'y a aucune coupure ni intervention technique sur votre compteur lors du changement : l'opération est sans risques.

Des questions ? Contact : aurahlm@selectra.info

Opac du Rhône (siège social)

6 rue Simone Veil
CS 90103
69530 BRIGNAIS

 8h30-17h

 **Twitter**

(<https://twitter.com/opacdurhone>)